

Les Cahiers de MANACOM

2021



*Managers de Commerce
écoresponsables :
un levier de compétitivité
pour le Commerce*



MANACOM
Réseau des **Managers** du Commerce

 CCI BORDEAUX GIRONDE



Sommaire

Introduction..... 3

Introduction au développement durable

par le pôle Transition écologique et énergétique de la CCI Bordeaux Gironde..... 5

Introduction à l'accompagnement des artisans et TPE vers l'économie circulaire

par la CMA Gironde..... 8

Retours d'expériences

L'opération Éco-défis : une sensibilisation efficace au développement durable..... 11

La collecte des biodéchets..... 13

Circuits courts et économie sociale solidaire..... 17

Coups de projecteur

A Pessac, un réseau de commerçants engagés..... 19

Cap vers la transition alimentaire à Cenon..... 21

Un dispositif de collecte innovant sur la rive droite de Bordeaux Métropole..... 22

Bordeaux Métropole accompagne les artisans et commerçants à la transition écologique..... 23

Des restaurateurs engagés dans le zéro plastique à Anglet..... 25

Un axe à l'accompagnement dans le nouveau schéma directeur de l'OCA de Bayonne..... 26

Conclusion..... 27

Introduction

En 2021, la thématique du développement durable s'invite dans les Cahiers MANACOM, le réseau des Managers de Commerce.

Pour faire face à la crise économique majeure liée à la pandémie de la COVID 19, le Gouvernement a lancé en septembre 2020 un plan de relance historique pour redresser durablement l'économie française. Il a choisi de s'appuyer sur les réseaux consulaires pour la mise en œuvre du ce plan qui s'articule autour de 3 priorités : **l'écologie, la compétitivité et la cohésion.**

La relance est donc « une relance verte » avec l'accélération de la transition écologique des artisans, commerçants et indépendants. Les chambres consulaires travaillent sur la construction d'une offre d'intégration de la transition écologique au travers de démarches de sensibilisation, de réalisation de diagnostics, de plan d'actions et de mesures d'accompagnement à la transition écologique.

C'est pourquoi, au travers de deux visioconférences qui se sont déroulées en début d'année 2021, MANACOM a souhaité

sensibiliser les Managers de Commerce, véritables relais auprès des commerçants, à ces différentes thématiques.

L'objectif de ces échanges fut donc de réaliser un état des lieux, échanger sur des retours d'expériences sur des actions en faveur du développement durable, puis apporter des réponses concrètes aux membres de MANACOM et lancer des pistes de travail.

Au niveau de MANACOM différentes questions sont soulevées :

Comment peut-on aider les commerçants et artisans à s'engager dans une démarche de développement durable ?

Comment les inciter à mieux gérer leurs déchets ?

Comment donner de la visibilité aux actions menées ?

Comment renforcer la compétitivité rapidement ?

L'année 2020 a bien sûr été très largement impactée par la crise sanitaire. Pour tous les acteurs engagés dans le développement durable, cette année a entraîné de nombreux reports d'actions qui devaient être engagées. Cependant, cette crise a également apporté une véritable prise de conscience des commerçants, artisans, restaurateurs sur la nécessité de s'approvisionner, de produire, de vendre au quotidien, de façon plus « vertueuse ».

La crise sanitaire laissera sans nul doute de profondes cicatrices mais elle nous aura appris à vivre autrement et à prendre conscience de notre environnement.

Nombreux sont les témoignages et échanges dans le réseau MANACOM sur les leçons tirées de cette crise : une

consommation différente, des achats privilégiés en circuit court, une évolution des modes de déplacement et la multiplication d'actions solidaires.

Ces cahiers dressent donc un panel de solutions durables et solidaires mises en place par les Managers de Commerce, membres du réseau MANACOM.

Leur lecture permet de découvrir le travail innovant réalisé auprès de commerçants, restaurateurs et artisans. Ces cahiers n'ont pas pour vocation d'être exhaustif mais de mettre en lumière des actions réalisées par les Managers ces derniers mois, illustrant leur adaptabilité et préfigurant un changement durable dans leur métier.

Pour aborder la thématique du développement durable, MANACOM a organisé 2 visioconférences, suivies de nombreux échanges entre les Managers du réseau et les experts des chambres consulaires. Les « **retours d'expériences** » abordent tous ces témoignages. Pour aller encore plus loin dans certaines thématiques, des managers ont été interviewés pour réaliser des « **coups de projecteur** » sur leurs initiatives au niveau de leur territoire.

Introduction au développement durable

par le pôle Transition écologique et énergétique de la CCI Bordeaux Gironde

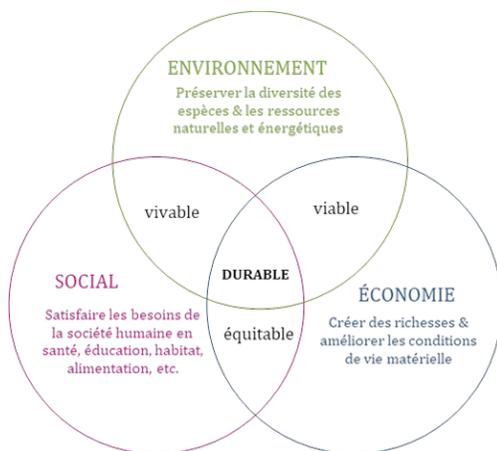
Pour professionnaliser les Managers dans la pratique de leur métier au quotidien, MANACOM s'est appuyé sur l'expertise du pôle Transition écologique et énergétique de la CCI Bordeaux Gironde, dont le périmètre d'actions est large : démarche RSE, gestion des déchets et de l'énergie, ou encore mise en place d'une mobilité durable...

Lors d'une visioconférence organisée le 28 janvier 2021, Camille Rinjard, conseillère Entreprise en Transition Écologique et Énergétique à la CCI Bordeaux Gironde a présenté au réseau différentes pistes et exemples d'actions à mener dans le cadre d'un accompagnement des commerces à la mise en place d'une démarche de développement durable.

C'est quoi le développement durable ?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

extrait du Rapport Brundtland, 1987. La première définition est apparue dans le Rapport Brundtland en 1987. Selon cette définition, le développement durable s'appuie sur 3 piliers : environnement, social et économie.



Qu'est-ce qu'un développement durable ?

Un développement dit « durable » se définit comme l'amélioration des performances d'une entité, un commerce ou une entreprise par exemple, pour la rendre stable dans le temps. Si cette entité ne s'appuie pas de façon équilibrée sur les 3 piliers présentés ci-dessus, son activité ne sera pas durable.

Quels sont les objectifs ?

Il existe 17 objectifs adoptés en 2015 lors de la COP 21 de Paris par 193 états. Ces 17 objectifs globaux déclinés sur une échelle internationale s'intègrent dans un programme de développement durable « Agenda 2030 », avec des objectifs à atteindre pour 2030. Le 1er objectif est l'éradication de la pauvreté dans le monde en 2030.

Ces objectifs sont généraux et vont pouvoir être adaptés dans chaque pays en fonction des enjeux locaux. En France, ils vont s'appuyer sur des lois, comme par exemple la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte ou la loi d'orientation des mobilités adoptée récemment.

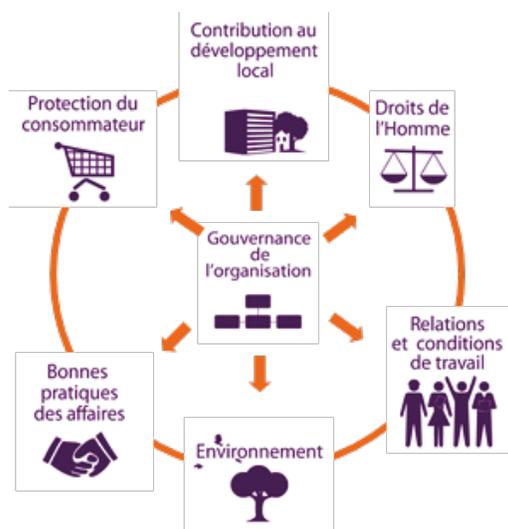
Et puis au niveau local, une déclinaison va être encore plus poussée au niveau des collectivités, des entreprises et des citoyens. A titre d'exemple, en Nouvelle-Aquitaine, cette déclinaison s'est traduite par la feuille de route de la transition environnementale Néo terra, avec l'application de 11 mesures. Il y a aussi sur ce territoire un appel d'offres « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ».

Au niveau des entreprises et des commerces, la thématique de développement durable va être intégrée dans l'activité via le biais de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) et de l'économie circulaire.

Comment mettre en place la RSE dans une entreprise ou un commerce ?

Il est possible de travailler sur les 7 questions centrales de la RSE : la gouvernance qui définit les

objectifs, le respect des droits de l'homme, le respect des conditions de travail, la contribution au développement local (Comment s'engager ? Comment participer sur son territoire ?), la protection du consommateur (être transparent, proposer des produits labellisés) la bonne pratique des affaires et l'environnement (éviter toute pollution, optimiser la gestion des ressources).



C'est quoi l'économie circulaire ?

L'économie circulaire s'oppose à l'économie linéaire qui a comme processus : extraire, transformer, produire, consommer et jeter. Face au constat de l'épuisement des ressources, un autre modèle doit être appliqué. Le concept d'économie circulaire favorise le recyclage, le reconditionnement ou encore le réemploi. Son objectif consiste à refermer la boucle de l'économie linéaire pour faire en sorte qu'il n'y ait plus (ou dans une moindre mesure moins) de déchets

produits. Ainsi, les déchets deviennent des ressources avant même qu'ils ne soient produits. Ce concept permet donc d'engager une transformation de nos modes de productions et de consommation en faveur du développement durable. Il s'appuie sur 3 thématiques : la gestion des déchets, l'offre des acteurs économiques, la demande et le comportement des consommateurs ; et sur 7 piliers.



Dans les exemples à retenir : privilégier les achats durables auprès des fournisseurs, écoconcevoir le produit avec de l'écoemballage ou réfléchir à la fin de vie du produit ; ou écoconcevoir son activité de services, créer de la synergie entre différentes entreprises, comme la mutualisation des achats ou de la collecte des déchets, etc.

Quelles sont les tendances du marché BtoC (Business to consumer) ?

Les tendances du marché évoluent et les consommateurs souhaitent inscrire leurs achats dans une démarche de développement durable et écoresponsable. L'étude GreenFlex de l'ADEME en 2019 met en lumière plusieurs critères d'achat des consommateurs :

- « Bon pour la santé » : l'achat d'un produit durable est bon pour la santé,
- « Anti-gaspi » : la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- « Le plastique non merci » : 1 consommateur sur 2 est prêt à renoncer au plastique,
- « Consommer local » : favoriser de nouvelles formes de distribution comme le circuit-court.

Comment les commerçants peuvent répondre à ses enjeux de développement durable et aux tendances du marché ?

Finie la théorie, les Eco-défis permettent de passer à la pratique ! L'opération « Eco-défis des commerçants et artisans », en développement sur Bordeaux Métropole, va permettre de valoriser ceux qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable.

Après avoir fait un état des lieux des pratiques sur site, la CCI ou la CMA propose aux commerçants et artisans de réaliser des Eco-défis tout en les accompagnant dans leur démarche.

La réalisation de ces défis leur permettra de bénéficier d'une labellisation les identifiant comme écoresponsables. Par leur diversité, les Eco-défis permettent à chacun de s'engager dans un processus d'amélioration, quel que soit le niveau de ses pratiques.

Introduction à l'accompagnement des artisans et TPE vers l'économie circulaire

Thème : prévention et gestion des déchets par la CMA Gironde

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine, Délégation Gironde (CMA), propose un accompagnement des artisans et TPE sur la prévention et la gestion des déchets. Marianne Caritez, chargé de développement économique et spécialiste de l'environnement auprès des entreprises pour la CMA, est intervenue lors de la seconde visioconférence du 25 février 2021 organisée pour le réseau MANACOM.

Quels sont les enjeux aujourd'hui de la gestion des déchets ?

En tant que chambre consulaire nous conseillons, informons et accompagnons les entreprises artisanales et les porteurs de projets. Aujourd'hui, la réglementation en matière de gestion des déchets évolue et nous devons informer les entreprises sur toutes les nouvelles obligations réglementaires. Au-delà de cette réglementation, nous menons des actions fortes de sensibilisation.

La thématique des déchets est une très bonne porte d'entrée pour orienter une entreprise vers la transition écologique. La bonne gestion des déchets et l'obtention de labels permettent aussi à une entreprise d'améliorer son image auprès de ses consommateurs et entreprises clientes. Les entreprises du bâtiment représentent presque la moitié des artisans que nous accompagnons et la thématique des déchets est une question récurrente dans leur activité, c'est souvent par ce biais que les entreprises se rapprochent de nous.

Quelles sont les principales actions du pôle environnement de la CMA ?

Nos actions doivent apporter des solutions aux entreprises en matière d'environnement. Il y a plusieurs thématiques : la prévention et gestion des déchets, la chasse au gaspillage énergétique, les économies d'eau, la gestion des eaux usées, la prévention des pollutions accidentelles, des nuisances olfactives et sonores.

Rappelez-nous les enjeux pour une entreprise responsable et respectueuse de l'environnement ?

Les enjeux sont : respecter la réglementation et éviter les pénalités financières ; limiter les pollutions supprimer ou réduire les flux matières/déchets, eau et énergie ; faire des économies, connaître, suivre et maîtriser les coûts et enfin donner une meilleure image de son métier pour gagner la confiance de nouveaux clients.

Quels sont les principaux outils que vous mettez à disposition des artisans et TPE ?

Nous avons créé un site internet qui référence toutes les solutions de gestion des déchets en Nouvelle-Aquitaine, gratuit et ouvert aux particuliers et professionnels :

www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr

Nous avons des actions tournées vers la sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire, une bourse aux déchets régionale et de nombreuses fiches métiers, de bonnes pratiques sur la prévention des déchets comme la réduction des emballages, les technologies propres pour éviter de produire certains déchets dangereux ...

Ce qui plait beaucoup aux entreprises, ce sont les labels « environnement » comme la marque **Imprim'Vert** qui consiste à valoriser les bonnes pratiques environnementales dans la filière des métiers de l'imprimerie ; la marque **Vague Bleue** pour toutes les entreprises de la filière nautique ; les Eco-Défis des commerçants et artisans qui ont pour objectif de valoriser et accompagner, sur un territoire donné, les commerçants et les artisans qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement. Depuis 2011, sur la Gironde 402 commerçants et artisans ont été labellisés.

Dans le cadre de la thématique économie circulaire, nous réalisons des actions de promotion des artisans de la réparation avec la marque Répar'acteurs. Ainsi, toutes les entreprises artisanales et les Répar'acteurs

sont référencés dans un annuaire régional des artisans de la réparation accessible à tous les publics (www.reparacteurs-nouvelle-aquitaine.fr).

Avec cette opération, nous communiquons sur la réparation, comme moyen pour allonger la durée de vie de nos biens de consommation courante en limitant la surconsommation et en luttant efficacement contre l'obsolescence programmée.



répar'acteurs

Je répare... et ça repart

Comment accompagnez-vous les artisans ?

Nous avons plusieurs niveaux d'accompagnement : de la sensibilisation collective avec des ateliers, des formations sur le zéro déchet, des conseils individuels avec des audits.

Pour aller plus loin, et toujours dans l'optique de réaliser des économies, la CMA et l'ADEME développent par ailleurs l'opération « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts » qui propose un accompagnement personnalisé aux artisans souhaitant réduire leur impact environnemental.

L'objectif est de réaliser un état des lieux de leurs flux de matières, déchets, énergie et eau et de leur proposer un plan d'actions d'économies chiffrées.



Etat des lieux et quelques chiffres clés

En 2019, la CMA a recensé en France : 1 360 000 entreprises artisanales, en Nouvelle-Aquitaine : 147 428 entreprises artisanales et en Gironde : 43 684 30 entreprises artisanales dont presque la moitié des entreprises travaillent dans le secteur du bâtiment. En grande majorité ce sont des micro-entreprises.

Environ 326 millions de tonnes de déchets ont été produites en 2017, soit 4,9 tonnes par habitant. Ce sont les entreprises de la construction qui produisent le plus de déchets avec 224 millions de tonnes/an. En 40 ans la quantité de déchets a doublé avec une production de 25 kg/seconde.

Les impacts des déchets dans le milieu naturel sont considérables, comme la pollution de l'air, la pollution des sols et des nappes phréatiques et la pollution de l'eau.

La réglementation a évolué en peu de temps- en 40 ans- du fait du nombre de déchets produits.



Quelles sont les lois à retenir ?

La Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) est la dernière loi votée en février 2020. Elle se décline en 5 grands axes : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire.

Avant cette législation, il y a eu, en août 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), avec une orientation vers l'économie circulaire et puis, en 2018, une feuille de route de l'économie circulaire (FREC).

La FREC décline de manière opérationnelle la transition à opérer pour passer d'un système de production/consommation linéaire vers un modèle circulaire qui intègre l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant bien évidemment par leur consommation en limitant les gaspillages.

Les principaux objectifs sont : réduire de 50% la quantité des déchets non dangereux, tendre vers 100% de plastique recyclé en 2025 et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Retours d'expériences



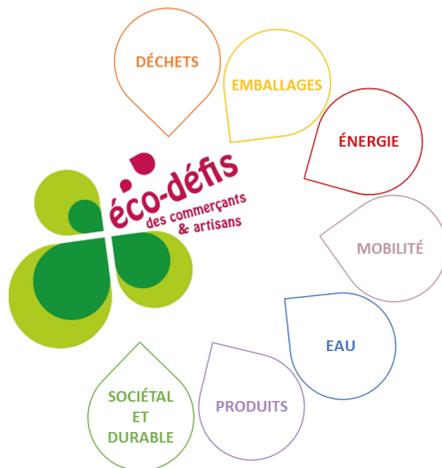
L'opération Éco-défis : une sensibilisation efficace au développement durable auprès des commerçants et artisans

En 2012, Bordeaux Métropole, en partenariat avec la CMA Gironde et CCI de Bordeaux Gironde lance « les Éco-défis des commerçants et artisans ». Financée par Bordeaux Métropole, cette opération est proposée gratuitement aux artisans et commerçants du territoire afin d'accompagner leur démarche d'éco-responsabilité. Cette action permet de valoriser des entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de différentes thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable. Sur le territoire de la métropole bordelaise, plusieurs managers ont mis en place ces défis.

Le principe ?

Leur objectif est de développer la notoriété des entreprises en valorisant leur image éco-responsable.

Pour prétendre au label Eco-Défis, artisans et commerçants doivent réaliser des défis sur une durée de quelques mois. Tout au long de l'opération, ils sont accompagnés et conseillés par des référents techniques des chambres consulaires et des Managers de Commerce. Les professionnels doivent ensuite fournir tous les justificatifs de leurs différentes actions. Le comité de labellisation, composé d'élus et des référents techniques, se base sur ces documents et sur les résultats obtenus pour décider de l'attribution du label. S'ils l'obtiennent, les professionnels peuvent l'afficher sur leur vitrine pendant un an.



Un accompagnement sur le terrain au plus près des commerçants

La parole à Chantal Bécot, responsable économie de proximité à Bordeaux Métropole

« De manière générale, on observe que les commerçants et les artisans sont de plus en plus attentifs aux enjeux du développement durable et beaucoup d'efforts sont faits. Et il est possible d'accélérer cette évolution grâce à une meilleure diffusion de l'information, et à un accompagnement individualisé des entreprises. Les Éco-défis font partie des actions que Bordeaux Métropole et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde mènent ensemble depuis quelques années dans le cadre de leurs conventions de partenariat. Déployés à Mérignac, Eysines, Bordeaux, Cenon, Gradignan, Le Haillan, les

résultats des Eco-défis ont été très positifs. Cette labellisation permet d'accompagner les commerçants et les artisans directement dans leurs boutiques et leurs ateliers. Les solutions de transition écologique proposées sont souvent simples et peu coûteuses à mettre en place et les défis relevés sont ainsi très concrets et rapidement relevés. Le seul bémol, c'est qu'une fois la labellisation obtenue, il est difficile d'assurer un suivi à moyen et long terme. Malgré cela, ce dispositif est très intéressant, vraiment concret pour les professionnels. Il leur donne un coup de pouce et de la visibilité, c'est très positif.

Une valorisation efficace

La parole à Sylvain Willemot, responsable service économie de la Ville de Cenon



« Les Eco-défis sont bien adaptés pour mettre le pied à l'étrier sur ces thématiques. Sur Cenon, l'opération a bien fonctionné et nous avons pu rencontrer de nombreux commerçants et artisans.

Ils étaient satisfaits, cette action leur a permis de prendre conscience de l'importance de s'inscrire dans une démarche écoresponsable. Nous avons valorisé ces actions lors d'une opération de communication dans le journal municipal, en apposant aussi une vitrophanie sur les vitrines des commerces participant à cette action. Nous avons également médiatisé la remise des trophées pour sensibiliser les habitants et consommateurs ».

Ecodéfis : l'occasion de faire un diagnostic de territoire

La parole à Marion Séna, responsable service commerce de la Ville de Gradignan



C'est une véritable chance d'avoir un expert de la CMA qui vient faire un diagnostic des pratiques dans les commerces. Cette action valorise, stimule et propose un beau challenge aux commerçants. La remise de prix, en présence de tous les partenaires, constitue un moment gratifiant pour l'engagement de chacun. Pour répondre aux interrogations de certains Managers, ces entretiens sont aussi l'occasion de faire un diagnostic de territoire, c'est un bon démarrage pour ré-engager le dialogue, la curiosité et la connaissance de ses "ressortissants"...



Dans le développement durable, il y a aussi la question du recrutement et du social, pourquoi ne pas mutualiser des outils avec nos commerçants, travailler sur le temps partagé, les aider à recruter les bonnes compétences qui vont les soutenir dans leur développement ? Créer en quelque sorte un « réseau vertueux » sur le territoire où les commerçants et artisans pourraient trouver de nombreuses de solutions et idées ». Vous pouvez envisager par exemple d'écrire un livret des bonnes pratiques sociales pour donner une boîte à outils, car parfois impliquer son équipe... cela tient d'actions vraiment simples !

Toucher les commerçants non-sédentaires

La parole à Émilie Fouquet, manager de commerce de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles



En 2015, la Ville de Saint Médard en Jalles a mis en place des Eco-défis. Cette valorisation des commerçants et artisans a rencontré un franc succès. Aujourd'hui de nouveaux commerçants très engagés dans cette démarche éco-responsable se sont installés au sein de la commune, tels que "Ma droguerie 0 déchets", spécialisée dans la vente en vrac de produits et accessoires écologiques pour la maison, et tels que "Les Jardins d'Alice", magasin de produits biologiques. Ces nouveaux arrivants s'inscrivent dans la continuité de la démarche visant à favoriser les circuits courts et les produits confectionnés localement. A présent la ville souhaite poursuivre ce travail sur ces thématiques en liant les commerçants sédentaires et non-sédentaires. Les éco-défis seraient ainsi développés en parallèle sur le marché de plein air.

Les perspectives évoquées lors des échanges entre les membres de **MANACOM**

Les défis sont relativement simples à mettre en place : valorisation des biodéchets, éviter les fournitures à usage unique, opter pour des conditionnements recyclés, réduction de la consommation d'eau avec l'installation de mousseurs etc.

Il faut présenter cette action comme un atout de compétitivité et rappeler les futures lois qui seront votées en faveur de l'environnement. Il est important d'évoquer la labellisation qui donne une réelle opportunité d'être valorisé et visible grâce aux outils de communication.

Suite à la crise sanitaire et aux difficultés rencontrées par les commerçants, **plusieurs Managers s'interrogent si c'est pertinent aujourd'hui d'aller rencontrer les commerçants** pour les sensibiliser à cette thématique et de les intégrer dans cette démarche d'Eco-défis. Pour Françoise Duclos, « il n'est pas nécessaire rentrer dans les détails techniques mais de parler de cette forme d'enthousiasme fédérateur, le rôle du Manager de Commerce c'est aussi remonter le moral aux commerçants et pourquoi pas avec des actions au niveau du développement durable ».

En Gironde, cette action est portée par Bordeaux Métropole avec la coopération CCI/ CMA. La plupart des Eco-défis ont été réalisés avec des subventions de Bordeaux Métropole, et/ou dans le cadre de dossier FISAC, et/ou dans le cadre des actions Cœurs de Ville. L'idéal, c'est quand il y a des **cofinancements** car ce sont des opérations très intéressantes en termes de communication pour les commerçants. Au niveau de l'accompagnement, il est important de retenir qu'il s'agit d'une démarche nationale, elle peut être donc mise en place sur n'importe quel territoire.



Collecte des biodéchets et réduction des déchets

Une directive européenne (EU2018/851) fixe notamment « un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets, pour tous les pays membres au 31 décembre 2023 ». Autrement dit « valoriser la partie biodégradable des ordures ménagères ». Pour les commerçants et les restaurateurs, cela reste une thématique forte et

un besoin important d'être accompagné dans cette démarche. De nombreuses solutions existent et se développent sur les territoires. Star up, associations... récupération via des triporteurs, de plus en plus d'entreprises proposent ce genre de services.

Un important défi pour les restaurateurs

La parole à Chantal Bécot, responsable économie de proximité à Bordeaux Métropole

« Avec l'adoption de la loi de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023 a été posé pour les entreprises, en cohérence avec l'objectif fixé à l'échelle européenne. Le défi est important, notamment pour les restaurateurs dont le local ne permet pas toujours de libérer la place nécessaire pour un bac supplémentaire de stockage de ces déchets. Bordeaux Métropole est très attentive à cette question des biodéchets à l'interface du développement durable, de l'économie circulaire et de l'activité commerciale. Au niveau de Bordeaux Métropole, un plan déchets est en cours d'élaboration, dont la partie collecte et valorisation des biodéchets sera un enjeu à fort impact environnemental, mais également économique et social.

Trouver des terrains pour mettre en place des zones de compostage

La parole à Rémy Belloc, chargé de développement économique pour la Ville du Bouscat

« Nous souhaitons accompagner les restaurateurs vers le compostage de leur biodéchets. Nous avons rencontré une entreprise, BicyCompost, accompagnée par la Technopole de Bordeaux Technowest. L'idée est de collecter à vélo des biodéchets des professionnels pour les transformer et valoriser en compost local 100% naturel. Le compost produit peut être valorisé ou donné aux espaces verts de la ville à des particuliers ou des associations pour remplacer les engrais chimiques. Concrètement, moyennant un abonnement, l'entreprise laisse des bacs à disposition des restaurateurs et vient ensuite les récupérer à vélo à un rythme défini avec les professionnels. La société reçoit de plus en plus de lettres d'intention de



restaurants situés au Bouscat mais aussi à Bruges et Bordeaux. Elle est à la recherche d'un petit terrain pour réaliser le compostage et je l'accompagne pour visiter plusieurs espaces sur Le Bouscat. Leur objectif à terme, c'est de mailler un peu tout le territoire de la métropole pour pouvoir faire des déplacements à vélo assez rapides.

Réduction des déchets dans les boulangeries

La parole à Gaëlle Debut, manager de centre-ville de Bayonne

« J'ai une expérience à partager lorsque j'étais manager du commerce à Rouen. Nous avons travaillé avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), la CCI, l'agglomération et tous les commerçants sur la réduction des déchets dans les boulangeries. Nous avons identifié une centaine sur la Ville de Rouen. Nous avons rencontré les boulangers et sensibilisé à devenir écoresponsable, avec des exemples concrets comme la mise en place de groupements d'achats auprès des fournisseurs. Nous les avons encouragés à mettre fin à l'utilisation des sacs en plastique, à changer les modes de distributions du pain, en encourageant leurs clients à venir avec des sacs en tissu ou soit en offrant des sacs en papier. Un travail avait



été fait sur les marchandises invendues en les mettant en relation avec des associations caritatives pour pouvoir récupérer les denrées. L'opération a rencontré un vif succès, une cinquantaine de boulangers ont suivi cette action avec une volonté de valoriser tous les efforts faits dans ce sens-là. C'est une action qui peut se décliner de façon assez simple par type de métiers. Je pense par exemple aux coiffeurs qui utilisent des teintures très polluantes.

Inciter les commerçants sédentaires à réduire leurs déchets

La parole à Jean-Christophe Diribarne, responsable Service foncier, Mission d'action économique de la Ville d'Anglet

« Nous avons une difficulté sur notre marché de plein air hebdomadaire de 150 commerçants. Nous nous étions aperçus que nous récupérions tous les déchets des commerçants qui participaient aux différents marchés de la région. Nous avons pris une mesure drastique mais nécessaire en retirant les 2 bennes mise à disposition des commerçants sur le marché et dans lesquelles ils déversaient leurs déchets. Les bennes étaient bondées et saturées. Cette mesure a obligé les commerçants à travailler différemment, comme à revoir leurs systèmes d'emballage, la réutilisation de leurs cageots... Dans l'ensemble, les commerçants ont été compréhensifs, et il y a une réelle prise de conscience.

L'économie circulaire au cœur des projets

La parole à Valentine Vergeron, chargée de mission Développement économique à la Communauté de Communes de l'Estuaire

« Sur notre territoire, nous avons une initiative intéressante d'un restaurateur (« Chai Vous » à Saint-Ciers-sur-Gironde) qui a développé un système de plats à emporter avec des produits frais locaux et de saison conditionnés dans des bocaux en verre

consignés. Une initiative prise au départ avec beaucoup d'incertitude quant à la position et l'acceptation de la clientèle, mais finalement reçue avec beaucoup de compréhension et de soutien, chaque client récupérant sa caution (de 2€) au retour des contenants.



Aussi, dans le cadre du parcours d'accompagnement à la création d'entreprise proposée par la CCE et ses différents partenaires aux porteurs de projets du territoire, nous souhaitons cette année intégrer la thématique du développement durable avec notamment les questions relatives à la consommation énergétique et à la gestion des déchets pour les commerçants et artisans.

La CCE est également membre fondateur de Nouvel'R, association qui accompagne les porteurs de projets dans l'économie circulaire sur le territoire du Nord-Est de la Gironde (Libournais, Saint-Emilionnais, Haute Gironde). Elle travaille d'ailleurs actuellement sur un projet de création d'une zone dédiée à l'économie circulaire sur le parc Gironde Synergies à Saint-Aubin-de-Blaye intégrant :

- un SMICVAL MARKET, outil nouvelle génération basé sur le même modèle que le SMICVAL MARKET de Vayres sous la forme d'un grand magasin couvert très moderne dans lequel les déchets pourront être déposés, pris, recyclés...

- une ressourcerie (pôle d'activité et de réemploi) dont l'objectif est de créer de l'activité et de l'emploi sur le retraitement du déchet (dispositif Zéro Chômeur Longue Durée).

Ce lieu sera ouvert aux particuliers et aux professionnels titulaires de la carte d'accès aux services du SMICVAL.

Un frigo partagé près des halles de Talence

La parole à Bertrand Cousin, directeur du service Développement économique de la Ville de Talence



« Nous avons inauguré en janvier dernier le premier frigo partagé de la Ville à l'entrée des Halles de Talence. Cet équipement solidaire permet de lutter contre le gaspillage alimentaire et la production de déchets. Le frigo partagé consiste à mettre sur l'espace public un équipement en libre-service. Tout le monde peut venir déposer de la nourriture à sa convenance, dans un strict respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Pour cela, nous avons mis en place un partenariat avec une association d'insertion afin de surveiller tous les jours le

contenu du frigo. Pour lancer cette initiative, nous avons pu compter sur les commerçants des Halles qui n'ont pas hésité à déposer leurs produits.

Des applications pour lutter contre le gaspillage alimentaire

La parole à Marianne Caritez, chargée de Développement économique – Environnement à la CMA interdépartementale Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne

« De plus en plus d'applications voient le jour afin de lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant d'acheter des invendus à petits prix. Des commerçants mettent ainsi à disposition leurs produits. L'application va connecter, au bon moment et au bon endroit, ces commerçants avec des habitants. Toute sorte de commerces peuvent être impliqués, de la boulangerie au supermarché en passant par le primeur. C'est une bonne solution pour les commerçants. Nous avons référencé certaines de ces applications dans notre auto-diagnostic gaspillage alimentaire sur le site dechets-nouvelle-aquitaine.fr.

Les perspectives évoquées lors des échanges entre les membres de MANACOM

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience des consommateurs que le recyclage des déchets peut aussi être un cercle vertueux et l'affaire de tous. La transformation des denrées alimentaires en fertilisant naturel est aussi une voie qui apparaît prometteuse et facile à mettre en place. Ce lien avec ces « consommateurs sensibilisés » doit être un moteur pour les restaurateurs qui seront confrontés à la nouvelle réglementation en 2023. La collecte des biodéchets répond à une tendance de fond qu'ils doivent se saisir, pour eux cela peut-être une véritable opportunité.

D'autres enjeux majeurs apparaissent comme trouver des alternatives aux emballages et lutter contre le gaspillage alimentaire. Le réseau Manacom un rôle important à jouer dans l'accompagnement. Les Managers sur le terrain doivent redoubler d'inventivité pour diriger certains restaurateurs bloqués dans leur démarche par des questions pratiques, en matière d'hygiène notamment.



Dans la thématique développement durable, le réseau Manacom a également évoqué le volet « économie sociale et solidaire » avec des principes comme le soutien aux initiatives permettant d'instaurer des rapports solidaires entre consommateurs et commerçants/producteurs (circuits courts, points de ventes solidaires, etc.) ou encore le développement local, humain, fort et intégré dans une économie en croissance qui passe par la création et la sauvegarde d'emplois.

Valoriser les circuits courts et la production locale

La parole à Sylvain Willemot, responsable service économie de la Ville de Cenon

 Nous nous sommes interrogés sur les filières courtes, et nous menons une réflexion sur l'agriculture urbaine, en ce moment nous essayons d'identifier un terrain. Il y a un enjeu important pour le développement durable. Valoriser les circuits courts et la production locale, c'est favoriser un meilleur bilan carbone ou encore instaurer des rapports solidaires entre consommateurs et commerçants/producteurs. Nous développons le projet de la couveuse restauration Resto'Starter. Nous sommes partis du constat qu'un grand nombre de restaurants ferment faute d'expérience en entrepreneuriat. Les « couvés » ont ainsi l'opportunité d'intégrer un espace test pour se tester en situation réelle et confirmer ou non leur projet de création. C'est un projet très innovant, qui rentre aussi dans notre projet de filières courtes. La couveuse a ouvert en septembre 2020, et avec les mesures sanitaires actuelles, elle propose de la vente à emporter.

Autres exemples cités pendant la visioconférence du 28 janvier en faveur de l'économie sociale solidaire :

Le Bistrot des employeurs dans 3 Villes de la métropole bordelaise

Afin d'aider les commerçants et les entrepreneurs à recruter, la CCI Bordeaux Gironde, associée avec Pôle Emploi et différents partenaires, a lancé en 2016 un concept innovant le Bistrot des Employeurs. Sélectionnés au préalable par l'organisme Pôle Emploi, des candidats sont reçus dans un commerce afin de rencontrer des employeurs. Le but est de recruter dans une ambiance conviviale et de créer également une animation dans un commerce. Le concept développé à Bordeaux, Cenon et Eysines a obtenu des résultats très encourageants.

Les Ateliers de cuisine nomade à Blanquefort

Il s'agit d'un chantier de formation aux métiers de cuisine de la rue. Cet atelier de cuisine nomade est né sous l'impulsion du chef étoilé, Thierry Marx, soucieux de développer une alternative à la « malbouffe », et du maire de Blanquefort en 2009, désireux d'aider les personnes sans emploi à réaliser leur projet. Une formation, rémunérée et qualifiante, aux métiers de la cuisine de rue est ainsi proposée à des personnes orientées par Pôle Emploi ou la mission locale. Le but est de les accompagner vers la création d'entreprise, tout en développant une cuisine saine, de qualité, et favorisant des circuits courts d'approvisionnement. La couveuse d'entreprise Resto'Starter a pris le relais pour accompagner non pas de futurs salariés de la restauration, mais de futurs chefs d'entreprise.

Ces retours d'expériences permettent de saisir l'évolution du métier de Manager de Commerce.

Un métier qui se diversifie avec toujours plus d'innovation et de transversalité.

MANACOM, réseau « avant-gardiste » dans la pluralité des échanges et des formes d'échanges (Bus Manacom, « Les bancs de Manacon », « les défis de Manacom », ...), est à l'écoute de toutes ces réalités et pluralités de terrain !

C'est pourquoi, de ces retours d'expériences, pas encore représentatifs du cœur de métier du Manager, MANACOM a justement souhaité **valoriser ces témoignages d'initiatives ponctuelles, au travers des « coups de projecteur ».**



Coups de projecteur



Ville de Pessac :
Développer l'économie circulaire et encourager les bonnes pratiques

La parole à Anne-Marie Twardo-Lamagnère, chargée de mission commerce à la Ville de Pessac

En quoi consiste le réseau de commerçants engagés à Pessac ?

La Ville de Pessac a inscrit dans « l'agenda des solutions durables » la création d'un réseau local de commerçants engagés. Nous l'avons lancé en 2019 dans le cadre du conseil local de commerce et d'artisanat. L'objectif est d'encourager et de valoriser les entreprises qui adoptent des pratiques plus vertueuses. Cela doit conduire à une diminution des déchets et des emballages, au développement des produits bio et des circuits courts.

La 1ère étape consistait à identifier les commerçants engagés, et nous nous sommes aperçus que de nombreux commerçants et artisans, à leur propre initiative, avaient mis en place des actions.

Par exemple, une coiffeuse collectait les cheveux coupés et les envoyait à ses frais à une société qui les réutilisait pour capter des nappes de pétroles sur les océans. Nous avons aussi une boulangerie qui s'était tournée vers des emballages recyclés pour ses pâtisseries. J'ai donc recensé ce type d'actions afin de créer et structurer un réseau de sensibilisation et déployer des actions.

L'année 2020 a chamboulé le déploiement de nos actions mais nous continuons à répertorier toutes

ces initiatives et de les rendre visibles. Nous communiquerons ensuite sur ce nouveau réseau, afin que ses adhérents puissent être identifiés facilement grâce à une identité visuelle spécifique. Une façon de valoriser leur attachement au développement durable. Et pour le consommateur, de reconnaître les commerçants engagés.

Vous avez développé des actions autour du zéro déchet, de quoi s'agit-il ?

Nous avons depuis plusieurs années la manifestation « Le marché des créateurs », ce marché est passé en mode zéro déchets, tous les créateurs qui participent s'engagent à ne pas laisser des déchets, et nous menons en parallèle sur le marché des actions pour le grand public autour du développement durable. De plus en plus de commerçants et de créateurs recyclent la matière, nous travaillons dans ce sens aussi avec l'association des commerçants de Pessac-centre.

Nous effectuons un travail de fond sur notre marché de plein air du dimanche. Nous répertorions les actions menées par les commerçants, nous identifions la nature des labels et des certifications, ceux qui sont en circuits courts... afin de formaliser toutes ces initiatives.



Notre démarche consiste à valoriser toutes ces actions auprès des commerçants et des consommateurs. Les habitants sont très demandeurs et sont souvent consultés par la Ville sur ces thématiques. La ville intègre cette démarche de façon assez large.

Avez-vous un exemple d'innovation sociale sur votre territoire ?

En termes d'innovation sociale nous avons travaillé avec l'association ATIS, née et hébergée à Pessac pendant quelques années. Elle recense les besoins et les attentes d'un territoire, l'association aide ensuite à monter le projet et trouver des porteurs de projets avec pour objectif que l'activité devienne créatrice d'emplois et soit pérenne dans le temps. C'est en fait un accompagnement qui favorise l'émergence et le développement des projets d'innovation sociale et s'adresse principalement aux entreprises ou associations de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons mené avec ATIS un Carrefour d'implantation d'innovations sociales autour du zéro déchet - zéro gaspillage et des services innovants. Cette action visait à accroître l'implantation de structures de l'économie sociale et solidaire sur Pessac. Il s'agissait de réunir une dizaine d'entreprises, d'associations et de partenaires, avec les structures d'innovation sociale retenues et les ressources du territoire permettant d'accélérer leur



implantation en fonction des besoins identifiés. Au cours de cet événement, plusieurs partenariats ont été envisagés et illustrés. Nous avons par exemple l'entreprise BoxEaty, qui propose aux restaurateurs de l'emballage vert afin de réduire les emballages à usage unique créateurs de déchets de façon.

Ce réseau d'échanges est vraiment très intéressant.



Ville de Cenon : La transition alimentaire au cœur des préoccupations de la Ville de Cenon

La parole à Sylvain Willemot, responsable service économie de la Ville de Cenon

Les communes de la rive droite de la métropole bordelaise sont engagées dans une démarche autour de l'écologie industrielle et territoriale. pouvez-vous nous expliquer ?

Dans le cadre du GPV* nous travaillons sur un nouveau projet d'économie circulaire : l'écologie industrielle territoriale. Il s'agit là de réfléchir à comment transformer les déchets en ressources, principalement sur deux types de déchets. Dans le secteur du bâtiment, dans le cadre des projets de renouvellement urbain de la rive droite des logements et équipements publics vont être démolis.

L'enjeu est de savoir comment transformer ces déchets en ressources pour la future architecture décarbonée. Un chef de projet va travailler avec les bailleurs, la Métropole et les villes sur les équipements publics, l'identification de ces ressources et à terme travailler avec les filières béton, plastique et bois pour recycler ces matériaux et les réemployer directement dans les nouvelles constructions.

Un autre volet du GPV, ce sont les biodéchets. Avec le soutien financier de l'ADEME, des micro-plateformes sur Floirac et Lormont vont être mises en place pour recycler les biodéchets en compost et les réutiliser directement sur place en circuit court.

La transition alimentaire est aussi une orientation du GPV ?

Il s'agit de favoriser une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. Il y a un travail de fond sur une démarche globale : un Projet Alimentaire de Territoire (PAT), qui s'oriente essentiellement sur la restauration collective. Quatre grands thèmes ont été

définis : la production, la transformation, la sensibilisation et la consommation.

La Ville de Cenon s'engage dans une démarche d'agriculture urbaine à travers le projet « Food Factory » ?

La Ville de Cenon a souhaité restaurer et faire revivre la Vieille Cure, patrimoine industriel du XX^{ème} siècle, en y développant des activités économiques sociales et solidaires autour de la transition alimentaire et du partage des cultures. Le groupement « Food Factory », lauréat en 2019, peaufine les derniers détails de son projet, avant le démarrage des travaux de réhabilitation de la distillerie, prévus au cours du premier semestre 2021. Il s'agit d'un écosystème autour de la transition alimentaire, et de répondre à des enjeux sociétaux tel que le développement d'une chaîne d'alimentation de proximité pour la métropole.



Tous ces projets auront à un moment donné un lien avec le commerce et l'artisanat autour des questions du réemploi, de structures d'insertion de la gestion des déchets... Il va falloir transformer toutes ces contraintes en opportunité !



Pôle territorial Rive droite Bordeaux Métropole : Développer l'économie circulaire

La parole à Hélène Dubois, chargée de mission Économie Emploi, Pôle Territorial Rive Droite

Pouvez-vous nous décrire le dispositif de collecte innovant que vous souhaitez mettre en place sur la rive droite de Bordeaux Métropole ?

Il s'agit de « la Caravane du tri », un dispositif de collecte et de sensibilisation innovant, inclusif et impactant sur le territoire bordelais. Ce projet est né de la collaboration entre une entreprise adaptée, ELISE Atlantique, et une entreprise d'insertion avec qui nous travaillons déjà, la Conciergerie Solidaire.

Nous avons plusieurs objectifs : accompagner les territoires locaux et particulièrement les QPV dans la réduction des déchets ménagers, apporter des services de proximité pour les habitants d'un quartier et lancer un parcours d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi. L'engagement social est fort, en replaçant sur le marché du travail des individus éloignés de l'emploi et en créant un nouveau métier « Ambassadeur du tri ».

La caravane aménagée avec des bacs de collecte sera présente plusieurs fois par semaine dans des endroits stratégiques du territoire comme une place centrale, ou un marché en plein air. Des actions de sensibilisation seront proposées auprès de publics cibles (universités, écoles, EHPAD) dans le cadre d'un accord avec la collectivité.

Des actions de sensibilisation au tri seront mises en place à travers un programme d'animation et d'ateliers avec des acteurs du territoire engagés dans cette démarche Zéro Déchet. Nous comptons aussi mobiliser les entreprises, les artisans et les commerçants afin d'apporter une brique « services de proximité » et venir compléter l'offre du territoire.

Dans le cadre du GPV, il y a aussi une démarche de développement du secteur collecte et tri des déchets ?*

Oui, il y a deux objectifs à atteindre : valoriser la filière sur le territoire et favoriser le développement de la filière en faisant une opportunité de développement économique et d'emploi pour le territoire de la Rive Droite. Cette démarche doit reposer sur la mobilisation et l'implication des entreprises et consiste en partie en une stratégie de communication visant à valoriser une filière à travers ses acteurs, ses activités et ses métiers.



La construction de ce socle doit permettre de fédérer et mobiliser les entreprises du secteur autour de la démarche, de faire connaître la démarche à travers une première mise en valeurs des acteurs du secteur du territoire auprès des élus des collectivités et des prescripteurs, de rendre lisible et compréhensible la filière « recyclage » et la place des entreprises de la rive droite dans cette filière, de proposer des canaux d'information à déployer en 2021.

Pour doter la démarche d'une identité, un travail mené en collectif avec les entreprises s'est déroulé lors d'ateliers entre juillet et septembre 2020.

En 2021, un temps de rencontre entre les entreprises, les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi et les élus du territoire sera organisé. Des actions relais seront définies (visites terrain, temps thématiques d'échange...), ainsi que des outils d'information et de valorisation de la filière imaginés au rythme des actions menées par les partenaires et avec les entreprises.



Bordeaux Métropole : Accompagner les artisans et commerçants à la transition écologique

La parole à Chantal Bécot, responsable économie de proximité à Bordeaux Métropole

Quelles sont les actions phares de Bordeaux Métropole pour sensibiliser les commerçants et artisans aux enjeux du développement durable ?

La Métropole est très engagée en matière de transition écologique et de nombreuses actions d'information sur les enjeux et les problématiques du développement sont menées et visibles notamment sur le site

www.bordeaux-metropole.fr

Concernant les commerçants et les artisans, les Eco-défis font partie des actions principales portées par la Métropole. Lancés dès 2012 en partenariat avec les chambres consulaires, cette démarche de labellisation est un bon moyen pour sensibiliser les commerçants et artisans aux enjeux de la transition écologique. Grâce à ce dispositif, les commerçants et les artisans peuvent bénéficier de conseils de spécialistes et trouver rapidement des réponses concrètes à des questions parfois très techniques.

Vous sensibilisez également les entreprises à l'usage des mobilités alternatives ?

Oui, cette question des mobilités des activités de proximité est au cœur des préoccupations de la métropole. Ainsi, nous menons, en partenariat avec la CMA, une réflexion sur la mobilité des artisans en s'appuyant sur l'étude de leurs modes de déplacement et les conditions de stationnement. Nous travaillons



également avec les différents opérateurs de la filière et les chambres consulaires sur les évolutions de la logistique urbaine, les livraisons du dernier kilomètre... Une étude est également en cours pour accompagner les acteurs de la logistique à vélo afin qu'ils se structurent, qu'ils travaillent mieux ensemble et mutualisent leurs moyens. Nous souhaitons accompagner les entreprises dans l'évolution de leurs modes de fonctionnement en matière de déplacements et de livraison décarbonée, avec notamment les services de triporteurs, l'utilisation de vélos-cargos, le click and collect directement dans le magasin ou dans des espaces logistiques urbains déportés.

Autre défi important, c'est la collecte des biodéchets dans les restaurants ?

La réglementation européenne rend obligatoire la gestion séparée des biodéchets d'ici fin 2023. La plupart des restaurateurs sont favorables à cette évolution, mais il n'est pas toujours facile de la mettre en pratique, par manque de place notamment. Nous devons donc les accompagner dans le process et les aider à trouver des solutions.

De nouvelles aides vont voir le jour pour l'accompagnement des TPE à la transition écologique ?

Dans le cadre de son plan de soutien à l'économie de place un accompagnement à la transition des TPE en matière numérique, commerciale ou de développement stratégique et écologique. Ce dispositif sera mené en partenariat avec la CCI, la CMA et la CRESS. L'objectif est d'accompagner 1200 entreprises (dont 200 de l'économie sociale et solidaire) en 2021 et 2022. Les entreprises pourront ainsi bénéficier d'une aide sous forme de subvention pour réaliser des investissements qui permettront par exemple de réduire les consommations énergétiques, la consommation d'eau, d'améliorer le recyclage et la valorisation des déchets. Au préalable, les entreprises devront avoir fait réaliser un diagnostic de leur activité par la CCIBG la CMA ou le CRESS, diagnostic qui permettra d'évaluer les besoins du commerce ou de l'artisan et de proposer des solutions concrètes à mettre en œuvre.



Numéro 1 – Novembre 2020



LEXIQUE

Collecte
La collecte regroupe toutes les opérations de ramassage des déchets, qu'elles se font par transport avec une installation de traitement.
On distingue différents types de collecte, dont :
- la collecte par apport individuel ;
- la collecte sélective ou séparée.

Ti
Est la ou sont rattachés à un site qui consiste à déposer et trier les déchets avant leur retour à l'échelle locale pour recyclage. Cette opération est effectuée par le producteur de la matière recyclable ou le Ti si la source ou par des opérateurs spécialisés publics ou privés sans collecte.

Recyclage
Le recyclage est un procédé de traitement des déchets et de réintroduction des matériaux et est donc inclus dans le cycle de production de matière première et produits ou déchets. Le recyclage permet de réduire les volumes de déchets, et donc leur collecte, et de préserver les ressources naturelles ou renouvelables des matières premières et/ou énergétiques.

Réemploi / Upcycling
Il s'agit de réutiliser un produit de façon à en augmenter la durée de vie. Consiste à donner une seconde vie aux objets.

Valorisation
Le terme couvre la récupération, le recyclage ou toute autre opération visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.

Valorisation énergétique :
Récupération des calories contenues dans les déchets, permettant la production d'énergie thermique ou électrique.

Valorisation matière :
Mise en œuvre ou usage d'un déchet en remplacement d'un élément ou d'un matériau.

Valorisation biologique / organique :
L'utilisation pour produire les sols de compost, digestat ou autres déchets organiques transformés par voie biologique.

Gestion des déchets
Ce terme regroupe la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets et, plus largement, toute activité de gestion de charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final, y compris les activités de triage ou de recyclage et la réparation de l'immobilier de ces opérations.

Économie circulaire
L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources à la production des déchets. Il s'agit de passer d'une économie à tout jetable à un modèle économique plus vertueux.

Biodéchets
Ce terme rassemble les déchets issus de l'agriculture, de la jardinerie ou de la cuisine ménagère, sans des matières, des restants, des résidus et des emballages industriels. Depuis le 1er janvier 2017, les acteurs qui produisent ou détiennent une quantité importante de biodéchets ont l'obligation de les trier et de les faire valoriser dans des filières dédiées. En 2023, les producteurs devront disposer de solutions de Ti à la source.

Cycle de vie d'un produit
Après l'extraction des matières premières, le consommateur jusqu'à son traitement en fin de vie, les matériaux ou mises en décharge, on passe par les laboratoires ou unités de traitement du non-recyclable qui constituent son cycle de vie. Cela est donc des matières et des consommables qui changent de cycle de vie à chaque étape de leur cycle d'usage et de leur gestion.

Décès 5 flux
Dans le prolongement de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le décret n°2015-2288 du 10 mars 2015 a introduit des producteurs et dépositaires de déchets industriels, commerciaux, administratifs... (1) de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 (déchets, papeterie, verre et bois).

Pour toutes informations sur cette démarche collective :
contact@zerowastebordeaux.fr



Ville d'Anglet : Des restaurateurs engagés dans une démarche sans plastique

La parole à Jean-Christophe Diribarne, responsable Service foncier, Mission d'action économique de la Ville d'Anglet

Pouvez-vous nous expliquer l'expérimentation « Une Plage sans déchet plastique » ?

En septembre 2019, la Ville a adopté la charte « Une Plage sans déchet plastique » pour lutter contre la prolifération de déchets plastiques dans l'océan. Cela s'intègre dans le Plan national Biodiversité porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Cette charte s'adresse aux communes littorales afin de mettre en place des gestes concrets destinés à réduire au quotidien les déchets plastiques. Ce document a été établi en lien avec l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) et de nombreux acteurs comme l'ADEME, le Conservatoire du littoral ou Surfrider Foundation. La charte comprend 15 engagements concrets répartis en 3 volets : sensibilisation, prévention et nettoyage. A Anglet, ce dossier est porté par le service environnement de la Ville, et le service Mission Action Economique est venu en appui sur la partie littorale.

Comment avez-vous travaillé avec les restaurateurs installés sur le littoral ?

En juillet 2020, nous avons mené une étude auprès d'une quarantaine de restaurateurs pour connaître dans un premier temps leurs pratiques, notamment en matière d'usage des emballages et du traitement des déchets. Cette enquête avait plusieurs objectifs : sensibiliser les restaurateurs à cette thématique autour des déchets, leur permettre de s'exprimer et enfin qu'ils puissent nous faire part de leurs expériences. Nous avons eu un très bon retour et plus de la moitié des restaurateurs ont souhaité participer à cette enquête.

Malheureusement la restitution prévue à l'automne n'a pas pu être réalisée du fait du contexte sanitaire. Mais cette première étude nous a démontré que les restaurateurs, même dans une période où ils travaillaient, étaient soucieux d'apporter leur

contribution. Ils souhaitaient montrer des exemples de réalisation et toutes les expérimentations qu'ils avaient pu mettre en place. Nous avons, par exemple, des restaurateurs qui utilisaient des matériaux recyclables pour leurs emballages ou leurs ustensiles. En bref, certains d'entre eux étaient déjà engagés dans cette démarche et soucieux de préserver leur environnement, et cela nous a surpris dans le bon sens. Autre constat, nous avons des emplacements saisonniers sur le littoral, et les entrepreneurs sont eux aussi très engagés, ils proposent leurs produits dans des emballages éco-responsables et recyclables. Nous avons donc des commerçants assez sensibilisés sur ces thématiques !

D'autres actions à mettre en avant ?

La Commune a également installé des bacs à marée sur les plages, utilisés par les passants qui y déposent selon la fréquentation et l'arrivage des déchets entre 5 et 15 kg par jour. Y sont récupérés toutes sortes de plastiques, un peu de verre et quelques bois.

Une « Fontaine à eau » a été installée sur la promenade littorale près de l'annexe de l'office de tourisme. Les promeneurs fort nombreux sur le littoral peuvent remplir leur gourde réutilisable et limiter l'usage de bouteilles d'eau plastique.





Office de Commerce et de l'Artisanat de Bayonne : Un nouvel axe dans le schéma directeur pour le développement commercial et artisanal

La parole à Gaëlle Debut, manager de centre-ville de Bayonne

Les thématiques du tourisme durable ou encore la sensibilisation de nos commerçants au développement durable intéressent fortement l'ODCA ?

En effet, nous sommes en train de construire notre schéma directeur pour le développement commercial et artisanal 2020/2026 et nous avons ajouté aux axes du précédent (Attractivité, Offre commerciale et gouvernance) un axe : l'accompagnement au changement, avec notamment la prise en compte d'une démarche écoresponsable.

Ce schéma constitue la feuille de route commune pour l'ensemble des acteurs publics et privés (élus, commerçants, consulaires, etc.). Il permet de garantir la cohérence et l'efficacité des actions mises en place, collectivement et dans les domaines d'intervention respectifs de chacun. Cet axe sur l'accompagnement au changement est bâti autour 2 objectifs : l'accompagnement au développement numérique, et l'engagement autour d'actions significatives telles que les économies d'énergie, le recyclage et la réduction des déchets.

De même, l'offre commerciale s'intéresse aux nouveaux modes de consommation, au constat de l'évolution que la crise a apporté. Je pense par exemple aux drives, aux ventes à emporter des restaurants ou encore aux recours à la livraison...

Comment comptez-vous impulser une démarche écoresponsable ?

Nous voulons co-construire ce schéma directeur dans une démarche écoresponsable. Nous avons donc mobilisé les chambres consulaires, la Ville de Bayonne et l'office de tourisme de Bayonne, les associations de



commerçants et les commerçants. Nous avons établi des diagnostics et réalisé 3 ateliers. La prochaine étape consistera à créer des fiches actions pour établir les priorités, les budgets et le pilotage. Nous comptons ensuite organiser une fois par

an une réunion avec tous ces acteurs afin de les motiver et continuer à avancer sur le schéma directeur. Ce qui implique de travailler aussi directement avec les commerçants et artisans sur les thématiques de la récupération des déchets, le recyclage, les circuits courts etc. Nous souhaitons également mettre en place un plan de mobilité inter-entreprises prenant en compte le co-voiturage par exemple.

Avez-vous d'autres actions sur ces thématiques ?

Suite à la crise sanitaire, nous avons déjà commencé à faire une étude sur la « maturité numérique » des commerçants, diagnostiquer leurs besoins et trouver des solutions. Nous avons contracté avec une société locale pour la mise en place d'une solution de click and collect depuis Octobre 2020. Nous avons lancé le 15 mars dernier une enquête auprès des consommateurs pour connaître leurs attentes et répondre à leurs besoins en termes de numérique. D'autres thématiques sont à l'étude comme les drives ou les magasins de seconde main et de déstockage.

Pour la thématique écoresponsable, nous allons nous appuyer sur l'expertise de l'ADEME afin de mobiliser les commerçants et mettre en place des actions coordonnées et significatives.

Conclusion

Ce début d'année 2021 est encore profondément marqué par une crise économique sans précédent. Inciter les commerçants et artisans à s'orienter dans une démarche de développement durable, alors qu'ils traversent des moments difficiles, pourrait paraître peu opportun.

Malgré tout, les retours d'expériences de nombreux Managers de Commerce ont démontré une véritable prise de conscience collective de la part du monde économique et une envie de changement.

Aujourd'hui, plus que jamais, le Manager a un rôle à jouer sur le terrain auprès des commerçants et artisans, cette crise peut s'avérer être une opportunité, voire une force pour pouvoir rebondir sur ce type de questionnements. L'avenir du monde économique est incertain mais la transition écologique et le développement durable sont des préoccupations bien présentes.

De nombreux commerçants et artisans ont, par ailleurs, déjà manifesté leur intérêt pour s'engager dans cette démarche

écoresponsable, levier de compétitivité, répondant ainsi à une réelle demande des consommateurs, dont les comportements d'achats ne cessent d'évoluer.





Les chambres consulaires viennent en appui et proposent de nombreux outils comme des diagnostics, des actions de sensibilisation pour les entreprises. Avec ces échanges de ce début d'année 2021 organisés par MANACOM, les Managers ont pu s'informer et se saisir de ces différents outils, un bon moyen pour ensuite informer et accompagner les acteurs des territoires et initier les bonnes pratiques.

Ces 8^{èmes} Cahiers MANACOM permettent à nouveau de mettre en lumière cet aspect du métier de Manager et de son rôle transversal sur la thématique du développement durable.

Echanges sur les bonnes pratiques, soutien, accompagnement, réseau de commerçants engagés, valorisation des commerces, les initiatives ne manquent pas. Les Managers redoublent d'effort pour impliquer commerçants et artisans... Ces 8^{èmes} Cahiers sont aussi l'occasion de saluer le travail mené par Françoise Duclos, qui part vers de nouveaux horizons. Françoise Duclos est à l'origine de la création du réseau MANACOM, de son animation et de toutes les rencontres réalisées sur le territoire Nouvelle Aquitaine à travers des débats, des journées et les cahiers MANACOM.

Le réseau MANACOM, fort de sa longévité et de son expertise, continuera à être ce véritable lieu d'écoute, d'échanges et de réflexions avec toujours cette volonté de s'adapter aux nouvelles tendances et pratiques, et de déclencher des envies et des idées de projets passionnants.

Retrouvez les 7 précédents Cahiers de MANACOM sur

bordeauxgironde.cci.fr/manacom

2020

Managers de commerce, soudés comme jamais !

2019

En 2019, c'est quoi un Manager de Commerce ?

2018

Hallez-Y !

2017

Offices de commerce, Offices de tourisme et de commerce,
Maisons du commerce... de quoi parle-t-on ?

2016

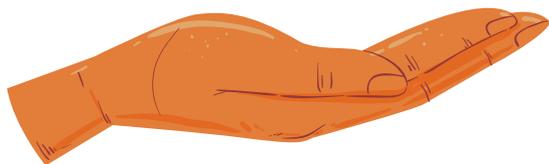
Les nouveaux circuits d'approvisionnement et de distribution
en agroalimentaire

2015

Comment prévenir, mesurer et circonscrire la vacance commerciale ?

2014

Marketing territorial, quels enjeux pour le commerce et l'artisanat ?



Mes notes

A series of 18 horizontal dotted lines for writing notes.



MANACOM

Réseau des **Managers** du Commerce



Vous souhaitez rejoindre le réseau Manacom ?

Contact - Animation du Réseau

Tél. 05 56 79 5000

manacom@bordeauxgironde.cci.fr

BORDEAUXGIRONDE.CCI.FR/MANACOM

